le MANDRÉEN

VILLE-SAINTMANDRIER.FR

MAGAZINE MUNICIPAL

Presqu'île de charme

#299
AVRIL
2024

Récif de posidonies

- article en page 5 -

Dossier Fliche Bergis, votre article en page 7

Ça se passera en **AVRIL**...

FOIRES &MARCHÉS

Tous les samedis matins place des Résistants.
Tous les mercredis matins parking Saint-Asile - Pin Rolland.

ART

LITTÉRATURE

NATURE

CITOYEN

ANIMATIONS

Dimanche 7 avril à 12h Aïoli de la Paroisse. Inscriptions à la sortie de la messe.

THÉÂTRE

VIDE-GRENIERS

Dimanche 14 avril, de 7h à 17h, place des Résistants, organisé par l'association Les Pescadous du Creux.

Dimanche 21 avril, de 7h à 15h, parking Saint Asile, organisé par l'association Festive de la Presqu'île Pin Rolland Marégau.

CÉRÉMONIE

Dimanche 28 avril à 11h30, cérémonie patriotique qui se déroulera au monument aux morts.
Journée du souvenir des victimes de la déportation.

RETROUVEZ L'AGENDA DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS DE LA COMMUNE SUR VILLE-SAINTMANDRIER.FR

ÉDITO

Quand nous faisons une promesse, nous nous devons de la tenir.

Certes, lorsque cette promesse doit être réalisée par autrui, que des difficultés s'accumulent, elle peut même quelquefois devenir irréalisable.

Mais, dans l'adversité il faut se battre jusqu'au bout, jusqu'à ce qu'il n'y ait plus aucun espoir, et les Mandréens connaissent notre pugnacité à défendre nos projets, notre commune.

Alors, à force de conviction et de travail, certains projets renaissent et, c'est le cas dernièrement avec le gymnase pour lequel le Département nous a donné son accord pour engager les études et demain la réalisation d'un équipement qui manquait au collège et à la commune. C'est aussi le cas, suite de la visite de M. Le préfet, le mois dernier, qui a compris l'utilité de notre demande de nous asseoir autour d'une table pour dialoguer avec l'exploitant du site du lazaret pour connaître les dispositions à mettre en œuvre, pour la réalisation d'une piste cyclable en bord de mer.

Mais le plus difficile, c'est quand vous faites la promesse de réaliser un équipement structurant pour la commune, en sauvant un patrimoine inestimable au bénéfice des enfants et de la culture, et que vous ne pouvez pas réaliser votre promesse pour des raisons bassement politiciennes.

Le plus incompréhensible c'est quand ces obstacles proviennent de Mandréens, mais ils sont peu nombreux, heureusement, qui préfèrent voir tomber en ruine les maisons de maître de la propriété Fliche, de voir les enfants dans un centre aéré avec des locaux non dédiés et un conservatoire de musique désuet.

En fait, ce qu'ils veulent, c'est tout faire pour que nous ne puissions tenir notre promesse pour pouvoir dire : « vous voyez ils ne l'ont pas fait. ».

Et bien, cette promesse nous vous proposons de la tenir avec un nouveau projet qui sera soumis bientôt à la concertation publique car il serait malvenu qu'une minorité nous empêche de tenir notre promesse et, s'ils trouvent une excuse juridique pour faire annuler ce projet, ils devront alors s'expliquer devant la population.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

ÉTAT CIVIL

NOS JOIES, NOS PEINES...

BONJOUR LES BÉBÉS

Capucine VAUCHEL DUFAY
née le 18/02/2024

Akileo NIULIKI
né le 27/02/2024

Archibald AGUDO ARAB
né le 02/03/2024

Charlotte LEPESQUEUX
née le 07/03/2024

ILS NOUS ONT QUITTÉS

Michel FLORES
le 20/02/2024 à 93 ans

Alain GIOT
le 20/02/2024 à 59 ans

Pierre MAYET
le 24/02/2024 à 95 ans

Anny GALINIER née PECCE
le 03/03/2024 à 93 ans

ILS SE SONT MARIÉS

Sandra BOUDINET et Ludovic FERRARA
le 22/03/2024

Vous êtes nouvel arrivant sur la commune ?
présentez-vous à l'accueil de la mairie, un guide d'accueil vous sera remis.

Restez CONNECTÉS

LE MANDRÉEN
JOURNAL MUNICIPAL D'INFORMATION
Disponible sur : www.ville-saintmandrier.fr

Directeur de la Publication : Gilles VINCENT
La rédaction des articles : l'ensemble de l'équipe municipale et les associations.
Création graphique, mise en page : Service Vie de la Cité.
Crédits photos : Vie de la Cité, Associations, Patrick Leconte.
Photo de couverture : Lydia Fournié.
Impression : Caractère - Imprimeurs SIRA
83110 SANARY-S/MER

Abonnez-vous à la Newsletter municipale pour ne rien manquer !
Envoyez vos nom, prénom et adresse mail à : viecite@ville-saintmandrier.fr

Le Mandréen - Saint Mandrier sur Mer

ville-saintmandrier.fr

SAINT-MANDRIER-SUR-MER "TERRE DE JEUX 2024"

La commune est labellisée « Terre de Jeux 2024 » et la commission municipale jeunesse soutient l'action de la semaine olympique et paralympique (SOP) programmée en avril auprès des scolaires.

Ainsi, après la journée de l'olympisme, la semaine « SOP » qui débutera le 2 avril, va permettre aux scolaires de suivre sur 5 jours un rythme olympique et paralympique : activités, décoration, expositions, et le jeudi 11 avril l'interview des champions : médaillé d'or aux championnats du monde en trampoline (M. Gabriel CHEVALIER) et médaillé de bronze aux jeux paraolympiques à Pékin en Judo (M. Olivier CUGNON de SEVRICOURT).

Une cérémonie avec remise de diplôme et goûter clôturera cette semaine.

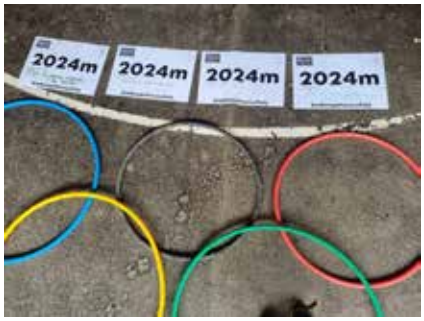

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

« JOURNÉE INTERNATIONALE DU LIVRE » : MARDI 23 AVRIL

À l'occasion de la journée mondiale du livre, la municipalité propose une action d'engagement contre l'illettrisme couplée à un désherbage de vos bibliothèques.

Des livres s'empoussièrent dans vos bibliothèques et vous souhaitez vous en séparer sans les mettre d'un geste brut et vide de sentiment dans un container. Une action de récupération de ces livres « sans avenir » pour vous est proposée avec dépôt devant la salle Caroube au Pin Rolland du samedi 20 avril au mardi 23 avril jusqu'à 15h.
Les livres collectés seront alors vendus symboliquement « 2€ le kilo » à tous, de 15 h à 19h ce mardi 23 avril dans la salle Myrte.
Un atelier d'écriture et des séances de dédicace par des auteurs mandréens auront lieu dans la salle Arbouse.
Les dons et fonds collectés seront reversés à une association engagée dans la lutte contre l'illettrisme.

Cette 1ère action municipale est prévue avec la participation d'associations mandréennes et en partenariat avec l'association des parents de l'Orée du bois, la Bibliothèque, le SITTOMAT.

Un RÉCIF BARRIÈRE DE POSIDONIES à Saint-Mandrier-sur-Mer

Dans le cadre de nos diverses actions sur le suivi de nos plages ; chaque année dès le début de l'année nous investiguons en vue de préparer la prochaine saison estivale. L'été semble loin, mais juin sera bientôt là.

Il nous faut : revoir les profils des plages avec la DDTM, répertorier, préparer, réparer les divers équipements nécessaires ; préparer les dossiers nous permettant d'obtenir les labels du Pavillon bleu et Qualité des eaux de baignade ; prendre contact avec nos divers partenaires (DDTM, ARS, Plongeurs, SDIS, loueurs de postes de secours)…
Relativement au dossier de candidature du Pavillon bleu, et à compter de 2024, l'association « Terre Agir » garante de son intégrité, annonce 47 Items répartis en 8 grandes familles. Ils feront désormais partie des vérifications faites lors des audits qui ont lieu chaque année début juillet en présence de nos services techniques et d'un auditeur de Terre Agir.

- L'eau et l'assainissement
- La biodiversité et la gestion du milieu naturel (*)
- La sécurité
- La gestion des déchets
- L'éducation à l'environnement
- L'accessibilité
- La sobriété
- L'information aux usagers

Parmi ces contrôles, figure celui qui consiste à suivre les habitats sensibles (*). Ce que nous faisons chaque année avant, pendant, et après la saison estivale.

Quelle fut donc notre surprise lorsque nous avons appris à la faveur d'un exercice de nettoyage de fonds marin, et de démantèlement des mouillages forains, qu'un récif barrière de posidonies a été relevé à la plage de la Vieille. De tous temps, les « mates » de cette algue ont fait partie du « paysage sous-marin » de notre presqu'île. Les mauvais traitements divers en ont endommagés de nombreux. Celui-ci se situe entre la zone de baignade de la plage et le phare (dit de la Vieille) balisant l'entrée sur bâbord de la rade de Toulon. Les Mandréens ayant grandi sur la presqu'île se souviennent tous de ce « gazon des mers » bordant notre trait de côte et aux abords de nos plages. En revanche, qu'un récif barrière soit répertorié comme quelques 80 autres sur notre littoral et celui de la Corse, ne peut que nous rendre fiers.

Bien sûr, la plage reste accessible à la baignade mais il sera désormais interdit de se baigner sur cette mate ou d'y utiliser quelque engin nautique que ce soit. Un arrêté municipal a été pris dans ce sens. Un affichage sera mis en place. La DDTM a été informée de la situation. Cette zone fera l'objet des meilleures attentions de notre part et de nos partenaires de la DDTM, de l'ARS et la Métropole.

Un bureau d'études sera missionné afin de déterminer l'état de santé de cette barrière, son étendue exacte et les préconisations à mettre en œuvre pour la sauvegarder, voire lui permettre de se développer. Nous serons accompagnés par les collaborateurs de la Métropole en charge du contrat de baie et par son conseil scientifique.

Le 23 janvier 2019, Laurence Ledireach publiait un article intitulé « Des récifs de posidonie en Méditerranée française » qui relatait des récifs barrière. Nous vous le partageons.

« Peu de gens le savent, mais en Méditerranée il existe des formations bio-construites à partir d'une plante, la posidonie, qui jouent un rôle écologique et de protection de la côte équivalent à celui des récifs coralliens. Les formations récifales de posidonie sont des structures morphologiques particulières des herbiers de posidonie. Dans les baies calmes et abritées, l'herbier, au cours du temps, et simultanément à la montée lente du niveau marin et de la matte sous-jacente, a pu se développer très près de la surface pour former des récifs barrières de posidonie. Il s'agit d'une formation construite par l'herbier dont la partie proximale des feuilles émerge de la surface, au moins à marée basse, en particulier au printemps et au début de l'été, lorsque la longueur de la feuille est à son maximum. Ces récifs sont considérés comme de véritables monuments patrimoniaux naturels. Ils font actuellement l'objet d'un recensement sur les côtes françaises par le GIS Posidonie. »

Nous sommes fiers de ce joyau que nous a transmis la nature !

Espace Soins et Bien-être

Espace Soins et Bien-être
1 rue Anatole France
83430 Saint-Mandrier-sur-Mer

Stella :
Téléphone : 06 65 36 34 76
Prise de Rendez-vous sur le site Doctolib

Julie :
Téléphone : 06 99 27 50 10
Prise de Rendez-vous sur le site Planity

Deux soeurs, Stella et Julie Lepetit.

Stella est sage-femme diplomée depuis 7 ans, mais son métier est avant tout une vocation de toujours. Après quelques années à l'hôpital, elle est devenue collaboratrice dans un cabinet à Roquebrune-sur-argens. En septembre dernier elle a rejoint la Maison de Santé récemment créée à Saint-Mandrier, ce qui lui a permis de revenir près de là où elle a grandi, et d'ouvir son propre cabinet.

Aujourd'hui, avec sa soeur, Stella vous accueille dans leur Espace de Soins et Bien-être, où elle a la volonté d'accompagner la femme dans sa globalité tout au long de la vie. Titulaire d'un diplôme universitaire de gynécologie et contraception, Stella vous reçoit pour votre suivi gynécologique dès le plus jeune âge, vos urgences féminines, votre désir d'enfant, votre grossesse et dans vos premiers pas de parents. Equipée d'un appareil d'échographie et formée aux bases, son projet futur est de passer le diplôme universitaire d'échographie.

"Julie Beauté Bien-être" existe depuis 2012.

Depuis des années, Julie se déplace au domicile de sa clientèle, qu'elle soit active, en situation de handicap, ou senior. L'intégration de sa soeur dans la Maison de Santé et l'opportunité de s'installer ensemble, était une évidence, un vague projet qu'elles s'amusaient à envisager pour réunir leurs deux univers différents, mais si proches.

Julie aime la douceur de son métier et son caractère humain. Pour répondre à ses valeurs de beauté et de bien-être au naturel, elle utilise les cosmétiques Bio Oxalia, et propose avant tout des soins détente corps et visage ainsi que les soins esthétiques classiques.

Le projet à venir des deux soeurs, sera de proposer plusieurs soins liés à la maternité et aux bébés.

Vidalanim

De retour à Saint-Mandrier depuis novembre dernier, Christian Vidal "la voix des évènements du sud" comme il se définit, se lance un nouveau défi. Et pas des moindres avec la création dès le 1er avril d'une émission "Good morning le Sud" sur un web média made in sud.

Pour Christian, tout a commencé au début des années 80. Il avait alors rejoint l'équipe du comité des fêtes de Saint-Mandrier.
Une passion est née.

Du début des radios libres avec "Radio côte varoise" dont les studios étaient installés au château d'eau, près du cimetière, à "Radio star" Toulon, en passant par Radio "L'attitude sud" à la Seyne-sur-mer, "Radio Show", Radio "Top FM" à Bandol, l'homme qui aime parler à l'oreille des gens, mais aussi les divertir et mettre en valeur les talents d'ici devient incontournable sur les ondes.

Et comme entre temps Christian a créé sa discomobile "Music Show" afin d'animer les fêtes de village, puis son entreprise "VIDALANIM", la boucle est bouclée.

Pas vraiment, puisque dans ce tourbillon médiatique qui l'entraîne sur les fêtes, foires et salons, Christian Vidal rajoute une corde à son arc.

Gageons que "Good morning le Sud" ne laissera pas ses auditeurs sans voix.

Téléphone : 06 24 67 23 72
Facebook : Vidal Christian
E-mail : vidalanim@orange.fr

Neuja

Tous deux enfants du village, Renan LAMOUR et Teïki BERTRAND ont quitté la presqu'île à la fin de leur adolescence pour partir faire leurs études, l'un vers la chimie puis l'œnologie à Strasbourg et à Montpellier, l'autre vers l'histoire et la géographie à Aix-en-Provence. Un parcours qui n'a pas pour autant éloigné les deux amis qui se retrouvaient souvent dans leur pérégrination à se questionner sur leur avenir.

Suite à un voyage en Belgique, les deux compères qui partagent nombre de points communs, décident d'étendre leur soif de création au monde de la bière. C'est en 2021 que l'entreprise NEUJA est fondée ! Après beaucoup d'essais, d'hésitations, et de dégustations, les néo-brasseurs s'installent au bout de la corniche d'Or, à une centaine de mètres de la plage de Cavalas pour produire la première bière mandréenne artisanale et biologique. Le lieu est paradisiaque pour fabriquer mais s'avère rapidement trop petit. Et tout comme l'espace, le temps manque aussi pour brasser, conditionner, communiquer, distribuer tout en ayant des familles qui s'agrandissent et des métiers respectifs. C'est donc après 2 années de perfectionnement et de tâtonnement dans le monde professionnel que Renan et Teïki décident de s'installer dans un nouveau local qui possède, cette fois-ci, la particularité d'être un espace de production et de consommation.

Le Boulevard de Champagne, dans le quartier du Marégau, abrite désormais le premier Brewpub mandréen, dans lequel la bière est brassée et servie bien fraîche en terrasse ou au comptoir.

Neuja s'agrandit et affirme ses ambitions, puisqu'une gamme de vins, dont une partie est même réalisée par les brasseurs eux-mêmes, vient agrémenter la carte. C'est donc un lieu de production, de consommation et de vie qui voit le jour au Marégau en ce mois d'avril.

Et d'autres projets sont à venir.

Renan Lamour : 06 84 08 19 11
Teïki Bertrand : 06 70 72 94 43
Facebook : Brasserie Neuja

RÉHABILITATION PROPRIÉTÉ FLICHE : CENTRE AÉRÉ

La toponymie du quartier est liée à l'histoire du domaine. En effet, le quartier « Pin-Rolland » est ainsi nommé car en 1803, l'armateur Jean-Baptiste Rolland acquiert la bastide appelée alors « Le Pin des Sablettes ». Elle avait été construite un quart de siècle plus tôt avec un style Napoléon III et était bordée d'un pin si majestueux qu'il était mentionné sur les cartes de la rade de Toulon. Puis le pin a disparu.

Ses descendants, les Fliche-Bergis construiront la deuxième bâtisse, attenante à la première, et planteront la vigne. Ils ajouteront des annexes pour vinifier et loger le personnel. Ils utiliseront la propriété comme résidence estivale et elle sera gardée jusqu'en 2003. La propriété donnera son nom à l'avenue qui la borde. Ces maisons de maître construites sont caractéristiques de leurs époques et nous avons décidé d'inscrire leurs façades au PLU comme éléments particuliers de notre commune.

Maison Fliche Maison Rolland

Ces bâtisses ne sont plus habitées depuis plus de 30 ans et de ce fait, elles sont en mauvais état et risquent à tout moment de s'éventrer ou de s'écrouler.

Soucieux de protéger le patrimoine bâti de la commune de Saint-Mandrier et de le reconvertir pour le mettre à la disposition de la population, la commune et l'Etat ont engagé une procédure de Zone d'Aménagement Différé (ZAD) sur l'ensemble de la propriété et un arrêté a été signé par M. le Préfet le 10 février 2017.

Elle définissait une réhabilitation des bâtiments principaux ainsi que des dépendances afin de créer un centre aéré, un conservatoire de musique et des logements sociaux sur l'ancienne maison du métayer.
Cette propriété a fait l'objet d'une longue procédure de succession qui a fini en vente par adjudication. A cette occasion, la commune a délégué son droit de préemption à l'EPFR PACA qui a acquis l'ensemble de la propriété permettant ainsi la réalisation de cet ambitieux projet, conformément à la ZAD.
La commune a ensuite racheté le 1er Juin 2018 à l'EPFR les deux maisons de maître et leurs dépendances pour un montant de 1 020 000 € afin de réaliser le beau projet défini par la ZAD.
Elle a ensuite facilité la vente des parcelles naturelles (bois, champs) au Conservatoire du Littoral. Un plan de gestion est aujourd'hui en cours d'élaboration.

Au PLU de 2017, les bâtiments avaient été classés en UCB avec un entourage d'EBC (Espace Boisé Classé) démontrant ainsi que seuls les bâtiments seraient reconstruits.
À la suite d'un recours, le tribunal administratif a annulé le zonage du PLU qui est soumis désormais au RNU (Règlement National d'Urbanisme). Un permis de construire répondant aux orientations de la ZAD a été autorisé mais a fait l'objet d'un recours devant le même tribunal. Sur la base de ce permis, nous avons commencé les travaux, notamment ceux du confortement de la toiture, mais ces derniers ont fait l'objet d'une ordonnance de suspension par le juge des référés.

Les conséquences de ces procédures juridiques successives ont pour effet :

1) De mettre en danger la structure du bâtiment déjà bien fragile. Au plus l'on tarde dans le lancement des travaux, au plus les maisons de maître risquent de s'écrouler rendant ainsi toute réhabilitation future IMPOSSIBLE.
2) De rendre le projet de plus en plus onéreux en termes de protection et de confortement des parties bâties.
3) De priver la commune d'un partenariat financier avec TPM à hauteur de 40% du projet global initial.
4) D'obliger les services de la commune à refaire la totalité du montage financier en « solo » et d'aller chercher encore plus de subventions.
5) De priver encore et toujours les enfants d'un lieu unique pour un centre de loisirs sans hébergement. Pourtant, une pétition menée par des parents soucieux du bien-être de leurs enfants a recueilli environs 1500 signatures. Cette pétition n'a pas eu d'écho auprès de ceux qui combattent le projet.

Devant cette succession de recours, qui peuvent être qualifiés de harcèlement et afin de ne pas perdre de temps, nous avons retiré le permis en juillet 2023 et scindé le projet en deux, en séparant dans des locaux différents l'activité du centre aéré et celle du conservatoire de musique.

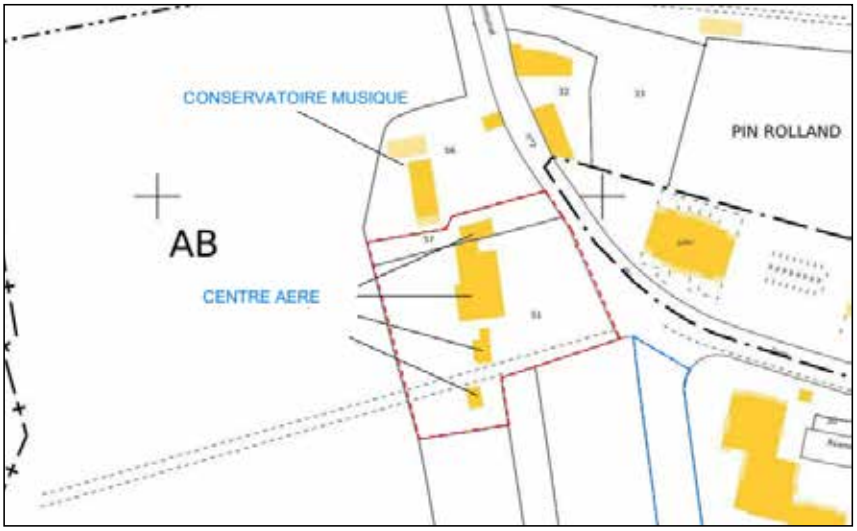

Le centre aéré se situera dans les anciennes maisons de maîtres et dans les dépendances reconstruites et sera porté par la commune. Le conservatoire de musique verra le jour dans les anciens logements du métayer du domaine, et sera de la compétence de la Métropole.

NOUVEAU PROJET CENTRE AÉRÉ

Nous sommes aujourd'hui heureux de vous présenter ci-joint, les premières ébauches de ce que qui pourrait être le futur « centre aéré de Saint-Mandrier-sur-Mer ».

- Ce nouveau dossier a déjà fait l'objet d'une présentation en séance du conseil municipal du 20/03. De même, nous viendrons devant vous lors de 2 réunions publiques, ainsi que nous l'avions déjà fait les 27 et 28 octobre 2021 pour l'ancien projet. Nous vous donnons rendez-vous :

Le 08/04 à la salle Arbouses à partir de 18h30 ;
Le 10/04 à la salle du cinéma Marc Baron à partir de 18h30.

- Du 15/04 au 30/04, les Mandréens seront concertés sur leur volonté de voir aboutir le projet. L'ensemble du projet sera visible sur le site de la commune et vous pourrez aussi faire connaitre votre position.

À l'issue de cette concertation, le Conseil Municipal en tirera les conclusions. A la suite, le permis sera transmis à M. le Préfet pour avis ainsi qu'au Conseil Départemental de la Nature et de la Protection des Sites (CDNPS). Pour finir, le projet repassera en Conseil Municipal pour désigner l'élu signataire du permis.

Ce projet sera construit en deux phases. Tout d'abord, le confortement et la réhabilitation des deux maisons de maître en conservant leurs façades et ensuite la reconstruction des annexes en pierre blanche de Provence pour retrouver une surface compatible avec l'activité d'un centre aéré permettant de recevoir 100 enfants.

Vue de l'entrée du domaine

Façade principale

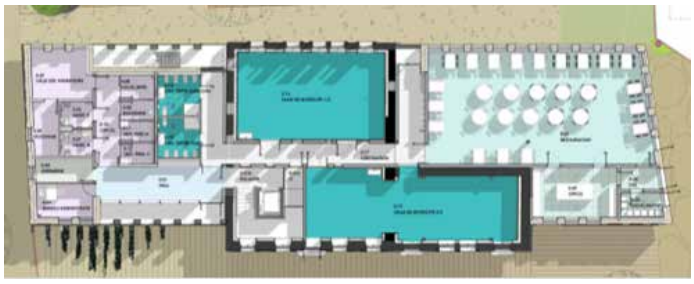

Rez-de-chaussée

1er étage

Implantation

Bien entendu, le jardin du centre aéré sera identique au premier projet, comme le logement du gardien et la voie douce qui se déroulera sous les platanes.

Voie verte piétons, vélos

Entrée

MONTAGE FINANCIER

Montant des travaux : 3 184 500 € - Subventions Prévues : 2 57 600 € - Autofinancement commune : 636 900 €

PLANNING

Les travaux de confortement devraient commencer en mai 2024, les gros travaux en janvier 2025 et nous tablons sur une réception en Juin 2026.

Nous gardons intacte notre volonté de sauver notre patrimoine communal et de le mettre à disposition de nos enfants.

Droit de **RÉPONSE** au mot de l'opposition de mars dernier.

La jurisprudence impose que le droit de réponse à la libre expression de l'opposition ne soit publié que dans le numéro suivant.

Le Maire.

Les élus de l'opposition, dans leur libre expression de mars dernier, se demandent encore si « le ciel est bleu à Saint-Mandrier » alors que, pendant des mois, le Département et donc notre village étaient en alerte sécheresse, ce qui signifie que le ciel est trop souvent bleu.

M. LE PEN, qui n'habite pas la commune, ne peut effectivement pas s'en rendre compte. Puis, ils se posent des questions sur le nombre d'habitants de la commune alors que, dans le même Mandréen, nous avons donné les derniers chiffres officiels du recensement, questions qui peuvent paraitre bizarres pour des élus, même d'opposition. Ils tergiversent ensuite sur le nombre de résidences secondaires. Or, les chiffres ne sont pas calculés par la commune mais par l'INSEE.

En fait, ce qui les dérange, c'est que ces chiffres contredisent leur théorie, à savoir que la commune délivre des permis pour construire des résidences secondaires alors que, vous le savez, l'Etat nous oblige à construire des logements sociaux pour être conformes à la loi DUFLOT, ministre écologiste, qui nous impose 25% de logements sociaux en 2025. Ils préfèrent donc vous laisser croire que les constructions sont destinées à des résidences secondaires pour masquer que c'est une ministre, qui partage les mêmes dogmes qu'eux, qui nous oblige à faire du béton.

Alors oui, nous avons prévenu les élus d'opposition que nous répondrions à toutes leurs attaques et notamment dans leur libre expression, ou leur bulletin, mais aussi en conseil municipal quand les élus, les yeux dans les yeux, peuvent franchement s'expliquer.

Certes, ils auraient certainement préféré que nous restions silencieux, que nous soyons amorphes face aux insinuations proférées lors d'un conseil municipal, sur l'auteur véritable de la croix gammée peinte sur le mur de ma maison, ou sur leur refus de faire prendre en charge par la commune les frais d'avocat alors que j'ai été diffamé en tant que maire, ainsi que la commune d'ailleurs, en estimant que l'auteur n'était qu'un lanceur d'alerte (les bobos écolos aiment bien ces termes et ces actions qui leurs permettent de s'affranchir des lois).

Alors oui, nous n'avons pas la même idée de la démocratie, la preuve flagrante en est l'intervention de M. LE PEN lors du conseil municipal de février lorsqu'il critiquait la durée du mandat que vous m'avez confié et qu'il considérait qu'un maire devait avoir 48 ans, c'est-à-dire « pratiquement son âge », rajoutait-il ! Voilà, l'idée qu'il a de la démocratie, le résultat des urnes, il s'assoit dessus.

Enfin, depuis le début du mandat, je ne cesse de répéter aux élus d'opposition que les informations étaient données en commission, qui est aussi le lieu pour faire des propositions, en leur rappelant par ailleurs que je n'y suis pas présent. Alors, quand je lis que les commissions n'existent pas, je ne peux m'empêcher de revenir sur le dernier conseil municipal où était traité le rapport d'orientation budgétaire (ROB). Il s'agit d'une étape importante d'échanges entre les élus en vue du vote du budget durant laquelle, d'ailleurs, M.LE PEN était absent et pendant laquelle la première adjointe qui venait de présenter brillamment ce rapport rétorqua aux élus d'opposition que leur représentant avait été absent à la commission des finances et que le projet de réhabilitation des maisons de Maître de Fliche et le dossier de demande de subvention avaient bien été présenté en commission des travaux, un élu d'opposition étant présent ! **C'est donc bien que les commissions se réunissent.**

Eh bien non, tous les coups ne sont pas permis, surtout de mentir aux Mandréens.

Le Maire,
Gilles **VINCENT**

Le mot de l'**OPPOSITION**

« Si les murs de la maison de maître Fliche Bergis s'effondrent, vous en serez responsables et vous aurez des comptes à rendre… ».

Fichtre, le maire n'y est pas allé avec le dos de la cuillère lors du dernier conseil municipal du 29 février. Pour justifier l'état désastreux du projet de réhabilitation de la propriété Fliche Bergis, il a mis en cause, dans un même élan, l'action des élus de la Vague Mandréenne et des membres de l'Association de Protection de l'Environnement de Saint-Mandrier

Une belle manœuvre dilatoire pour faire porter aux autres le chapeau de ses erreurs.

Un bref rappel historique :

C'est en février 2017 qu'a été créée une ZAD et présenté un préprogramme de réhabilitation de la maison de maître et de création de nouvelles surfaces, le tout pour une surface de l'ordre de 1 500 m^2.

Il s'agissait d'aménagements pour la création d'un centre aéré, en remplacement de celui fonctionnant à l'école de l'Orée du Bois, et d'un conservatoire de musique.

En décembre 2019, une autorisation de programme a été adoptée, pour un montant de 4 675 000 Euros. En marge du conseil municipal d'octobre 2021, il fut annoncé que tout serait terminé à l'été 2023.

Aujourd'hui, après plusieurs changements de programme et des dépenses d'études considérables, les travaux de réhabilitation n'ont pas commencé !

La faute à qui ?

À celle du maire qui a pensé pouvoir s'affranchir des lois et réglements en déposant un permis de construire qui ne les respectait pas.

L'Association de Protection de l'Environnement était parfaitement dans son rôle quand elle a attaqué en justice un projet de construction comportant des surfaces bâties dépassant les surfaces autorisées dans une zône protégée.

Le maire, malgré plusieurs tentatives de passer outre les premières décisions de justice, se rendant compte qu'il n'avait aucune chance d'avoir finalement gain de cause, a retiré le permis de construire.

Et il fait maintenant plancher ses services sur un projet de centre aéré seulement. Exit le conservatoire de musique.

N'est-il pas surprenant qu'une commune qui ne pourrait pas consacrer un seul centime au soutien de la création d'une maison de santé soit capable de mobiliser plus de 4 millions d'euros pour déplacer un centre aéré de 1 km ?

Le seul responsable de ce fiasco est celui qui s'est cru au-dessus de la loi.

Les élus de la Vague Mandréenne : Pierre CALMET, Denis CLAVE, Philippe DÉZÉRAUD, Jean-Ronan LE PEN, Nolwenn MONTAGNY - https://lavague.info/

La tribune de la **MAJORITÉ**

Retour sur la **JOURNÉE DE LA FEMME**

Le samedi 9 mars, la commune a pris soin des femmes, de leur bien-être et de leur beauté, autour d'une journée qui leur a été consacrée.

Les visiteuses ont pu découvrir différents stands de mode, de bijoux, de lithothérapie, de savonnerie cosmétique artisanale, d'accessoires personnalisés, de décoration mais aussi des soins du visage, des conseils en diététique et en colorimétrie.

Tout au long de cette journée, plusieurs conférences y étaient organisées autour du bien-être et ont été menées dans la douceur et avec une grande bienveillance.

Dans cette journée nous avons accueilli avec grand plaisir, Laurence Flez-Renaudin qui nous a confié comment transformer ses émotions en super pouvoir, Sabrina qui nous a permis de découvrir les bases de la sophrologie, Valérie kinésiologue qui nous a indiqué le chemin pour développer sa joie intérieure et Charlotte qui nous informe et conseille concernant les soins capillaires.

Les visiteuses ont pu en profiter pour découvrir le massage à quatre mains, un moment de pure détente très relaxant.

Nous avons pu assister également à une démonstration de self défense et participer à un cours donné par Monsieur PARISOTTO, Champion du Monde de Jiu-Jitsu, Champion d'Europe de boxe américaine et vice-champion du monde de boxe thaïlandaise. Beaucoup d'entre nous ont été impressionnés et conquis par quelques techniques de défense expérimentées lors de cette séance pleine de bonne humeur.
Nous avons pu accueillir sur le parvis le foodtruck Pantaï Bowl, très attaché à la qualité de ses produits, qui nous a proposé des wraps, des pokes bowl, des smoothies et des desserts, le tout fait maison.

Cette journée est organisée en parallèle à la journée internationale des droits des femmes mais ne la remplace en aucun cas. Elle est consacrée au bien-être des femmes, à la découverte de certaines pratiques ou de certains plaisirs.

Nous avons pu constater que cette journée, malgré une météo capricieuse, a été une vraie réussite, et que les Mandréennes ont répondu présentes pour la 3ème année consécutive.

Nous avons pu également remarquer que les conseillers de l'opposition ont brillé par leur absence, comme à chaque manifestation municipale.

Malheureusement, nous constatons que, quoique la municipalité propose, ils sont contre, ou s'abstiennent, comme lors du dernier conseil municipal où, une nouvelle fois ils se sont abstenus concernant la réhabilitation de la propriété Fliche, pour réaliser le nouveau centre aéré et ainsi accueillir les petits mandréens dans un lieu d'exception et entourés par la nature.

L'équipe des élus d'Union Pour Saint-Mandrier, de Marégau à Cépet
Rejoignez et suivez l'équipe de la majorité municipale sur Facebook : Gilles Vincent 2020-2026 / Union Pour Saint-Mandrier, De Marégau à Cépet

NETTOYONS LE SUD depuis Saint-Mandrier-sur-Mer

La commune participe pour une 2ème édition à l'action « Nettoyons le sud », insufflée par la région.

Le rendez-vous est donné au théâtre de verdure, à la coudoulière ce samedi 13 avril à 10h00.
Un café d'accueil et des gants, sacs de collecte vous serons proposés avec zone de tri jusqu'à 11h45.

L'inscription se fait en ligne sur le lien du site dédié de la région : **nettoyons.maregionsud.fr/inscriptions-2024**.

Cette action est inscrite aussi « Initiatives Océanes », « ReMed Zéro Plastique » et compte à ses côtés des associations mandréennes et l'association « Chercheurs en herbe » .

ASTUCE SANTÉ
DASTRI

Vous êtes en auto-traitement et vous utilisez des piquants, des coupants tranchants (aiguilles, lancettes...), pour vos soins médicaux ? **Demandez une boîte DASTRI (déchets d'activités de soins à risques infectieux) à votre pharmacien**, remplissez-la, fermez- la et rapportez-la en pharmacie c'est gratuit !

Ne les jettez pas à la décheterie.

Pour en savoir plus sur les DASRI, les enjeux de leur collecte et sur leur traitement, rendez-vous sur www.trifyl.fr

Action NATURE
En avril, je limite la prédation du chat domestique.

Le défi relevé est à signaler en ligne à LPO Rhône-Alpes: https://auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/s-engager/en-tant-que-citoyen/avec-la-lpo/les-defis-biodiversite/

FOCUS nature

L'avez vous vue ?

Pie bavarde

(Pica pica)

Envoyez-nous vos photos à l'adresse viecite@ville-saintmandrier.fr avant le 20 avril, la meilleure photo sera sélectionnée et publiée dans le Mandréen du mois suivant.

Retour sur le focus nature du mois de mars

Le Rougegorge familier

(Erithalus rubecula)

Les lauréats du mois de mars sont : 1er **Jean Laurys** (photos de gauche), 2ème **Éric Labastie** (photo au centre) et 3ème **Karine Rey** (photo de droite). Nous les remercions pour leur participation et pour nous avoir partagé leurs plus belles photos du Rougegorge familier !

UN MOIS, UNE FLEUR

Avril, ou le mois de la Ciste de Montpellier.

Avec sa fleur blanche au cœur jaune, la Ciste de Montpellier, invite à prendre des photos de toutes les fleurs blanches et jaunes rencontrées, observées dans la nature.

Partagez-les nous à l'adresse viecite@ville-saintmandrier.fr !

« La forêt mandréenne vivante et poétique »

Vous nous avez écrit…

Merveilleuse forêt de Saint-Mandrier,
tu renais de tes cendres,
tu embellis tous les jours notre vie.
Grâce à toi nous pouvons respirer,
tu es vitale à notre santé.

Eric Labastie et Geneviève Vella

BLEUETS DE FRANCE

Comme chaque année, à l'occasion de la cérémonie commémorative de la victoire du 8 mai 1945, l'Association des Anciens Combattants, Mutilés et Victimes de Guerre de Saint-Mandrier organise une quête pour le Bleuet de France.

Les fonds collectés sont intégralement reversés à l'Oeuvre Nationale du Bleuet de France.

L'Oeuvre Nationale du Bleuet de France est une association reconnue d'utilité publique, placée depuis 1991 sous l'autorité de l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre. Son objectif est de recueillir des fonds afin de financer les oeuvres sociales qui viennent en aide aux anciens combattants, veuves de guerre, pupilles de la Nation, soldats blessés en opération de maintien de la paix, victimes du terrorisme.

Les quêteuses et quêteurs sont des bénévoles.
Réservez-leur le meilleur accueil et soyez généreux.

Jean **KUHLMANN**,
Président des **ACMVG**

USSM **BASKET**

Dimanche 25 février a été organisée une rencontre inter générationnelle avec les U15 3x3, les enfants de l'école de basket et nos LOISIRS.
Cette matinée a permis de rencontrer les parents, les dirigeants, joueurs et joueuses.
Et bien sûr la matinée s'est terminée autour du verre de l'amitié.

Martial **ANCELIN**,
Président de l'**USSM BASKET-BALL**

PRESQU'UNE ÉTOILE
et son programme

Presqu'une Étoile a mis à l'honneur le carnaval au mois de mars. Les élèves ont pu venir déguisés aux cours de danse qui ont été ouverts durant les vacances. Ils ont adoré !

Notre école de danse présentera le 14 avril 2024 un spectacle de danse à l'EPHAD des pins bleu. Ce dernier, qui est réservé uniquement aux résidents, permettra de leur apporter sourire et bonheur.
Nos élèves seront ravis de danser, partager avec nos anciens ainsi que de les inviter à danser en fin de show.
Notre école de danse prépare en simultanée son spectacle de fin d'année qui se déroulera le 30 juin à l'espace Malraux. Vous pouvez vous aussi y assister. Les places seront bientôt en vente. (Plus d'informations au 06.20.12.57.98).

Quelques remerciements : Nous tenions à remercier cette belle association, "La Mandréane", de nous avoir invités à Noel, pour danser sur la place des Résistants. Nous remercions aussi, Carine Pailley de nous inviter à danser dans ce fabuleux EPHAD. Nous remercions bien évidemment, la municipalité pour les salles qui sont mises à notre disposition durant l'année. Et nous vous remercions, vous, nos adhérents, qui êtes de plus en plus nombreux et fidèles chaque année.

Notre association se développe au fil du temps et continuera encore. Dès septembre 2024, il y aura encore des nouveautés, alors restez connectés ! Vous pouvez retrouver toute notre actualité sur la page Facebook et Instagram de l'école de danse : Presqu'une Étoile.

Julie **VIX**,
Présidente de **PRESQU'UNE ÉTOILE**

Venez rejoindre l'**AVENTURE** !

Le club de voile de Saint-Mandrier-sur-Mer (quai Severine) organise durant les vacances de printemps des stages d'initiation et de perfectionnement pour les (très) jeunes à partir de 7 ans sur les optimists et pour les plus âgés sur les nouveaux dériveurs Fusion.

Encadrés par notre chef de base les participants seront amenés vers la maitrise de leur voilier en sécurité, avec pédagogie tout en ayant le plaisir de naviguer dans notre belle rade .

Retrouvez toutes nos propositions pour ces vacances et le reste de l'année sur notre site www.cn-saintmandrier.fr

Jean-Michel **DA SILVA**,
Président du **CENTRE NAUTIQUE DE SAINT-MANDRIER**

FIGURES DU VILLAGE d'avril 2024

Les figures du village vous donnent rendez-vous le Samedi 13 Avril 2024 à 12h30, sur le kiosque de la place des résistants, pour la découverte de la 54eme photographie qui met en lumière :

"Les 1er Adjoints" avec Louis Barnier (1912-1995) et Annie Esposito née le 14 juillet 1958 !

Vous pourrez retrouver leur photo un mois sur le kiosque ou sur notre page Facebook Fédération Cavalas.

La **FÉDÉRATION CAVALAS**

Sur la photo d'illustration vous pouvez voir "Les Médecins / Docteurs" avec :

(en noir et blanc) Madeleine (Portes) Ruyssen (1916-2010) et André Ruyssen (1916-1996) !

(en couleur) Pierre Guida né le 24 Février 1954 et Bruno Vergos né le 8 mai 1962 !

Retour sur le spectacle d'**YVES PUJOL**

Salle comble pour le spectacle ***Les Meilleurs moments 2*** d'Yves Pujol organisé par la Fédération Cavalas le dimanche 10 mars 2024 à 17h00 !

Pour son premier Best Of ***Le Meilleur du mieux***, Yves Pujol avait fait une sélection de ses meilleurs sketchs, issus de ses trois derniers spectacles ***J'adore ma femme***, ***Une affaire de famille*** et ***Pujol sort les dossiers***.

Oui mais voilà, la sélection fut douloureuse, le choix cornélien et il resta sur la table des sketchs incontournables qui n'attendaient qu'une seule chose, prendre leur place dans le deuxième volet : ***Les Meilleurs moments 2***.

Un One-man show humoristique abordant des thèmes de société d'une manière décalée et engagée ! Le talentueux Yves Pujol, a enchanté le public avec en prime, quelques nouveautés hilarantes, de nouveaux sketchs de son prochain spectacle.

En première partie, un extrait du spectacle de Guy Hopfner qui aborde les valeurs de la vie et qui mêle humour et émotion. Des thèmes qui ont touché le public en plein cœur.

Quel bonheur de rire, encore merci aux artistes, à l'équipe d'organisation et bien sûr à la ville de Saint-Mandrier-sur-Mer pour son soutien.

La **FÉDÉRATION CAVALAS**

La régate **« La Mandréenne »**

Une manche du Championnat IRC 2024 Méditerranée Équipage et Duo en rade de Toulon.

Les 27 et 28 avril 2024 se tiendra la 3ème édition de La Mandréenne au départ des pontons du port de Saint-Mandrier-sur-Mer.

Après deux éditions couronnées de succès, l'UNCL (Union Nationale de la Course au Large), le pôle course du Yacht Club de France a inscrit de nouveau La Mandréenne au calendrier officiel du Championnat IRC Méditerranée.

L'Association nautique de Saint-Mandrier (ANSM) organise ce nouveau rendez-vous de la voile sportive. Cette compétition — à l'instar des célèbres régates comme la SNIM ou la Massilia Cup à Marseille ou la Porquerolle's Race — verra s'affronter pendant deux jours une trentaine des meilleurs équipages de Méditerranée sur des voiliers de course au palmarès bien étoffé.

Le lundi 1er mai, le spectacle continuera avec une cinquantaine de voiliers sur l'eau, puisque se tiendra également la 41ème édition de la Régate du Muguet !

L'ANSM remercie le skipper varois Clément Giraud (finaliste du Vendée Globe 2020) qui nous fait l'amitié de parrainer la régate, ainsi que la Métropole Toulon-Provence-Méditerranée, la Ville de Saint-Mandrier et nos différents sponsors pour leur fidélité et leur soutien dans l'organisation de cet événement nautique.

Patrick **HENON**,
Président de l'**ANSM**

VIRGINIE
CARRE
VERNISSAGE
VENDREDI
5 AVRIL
À 18H30
GALERIE
RANCILIO
DU 5 AU 28 AVRIL 2024
ATELIERS D'INITIATION À LA GRAVURE
ADULTES ET ENFANTS À PARTIR DE 10 ANS
RENSEIGNEMENTS ET TARIF AU 06.20.44.63.55
2 av. Marc Baron - Saint-Mandrier-sur-Mer
ENTRÉE LIBRE
LE MERCREDI de 16h à 18h
LE VENDREDI de 16h à 18 h
LE SAMEDI de 10h à 12h et de 16h à 18h